



Commune de
Bazoges-en-Pareds

Mairie – Info

23 février 2024

L'ÉCOLE BOUGE AVEC VOUS
APES

23 MARS 2024

Salle Les Trois Rives
Place de la Liberté

RÉSERVATIONS
06 77 13 96 06

Réserver possible sur notre page Facebook en envoyant un message

VENTE A EMPORTER 10h30 / 12h00
repas à retirer sur place

MENUS
Choucroute 17€ ou Volaille 16€

- Apéritif
- Charlotte de merlu
- Choucroute ou Fricassée de volaille
- Fromage
- Dessert

CARTE DES VINS

- Bière 2,5€
- Côte du Rhône 8€
- Sylvaner 10€
- Riesling 10€

Au bout de l'Arc

LES COUREURS DE L'ONNE

Ne pas jeter sur la voie publique.

23 & 24 MARS
14h/22h 10h/17h 2024

Structures GONFLABLES

École Ste Marie

TOURNOI de FLECHETTES
17h - Samedi

10€ week-end

7€ journée

Gratuit accompagnants et - 3ans

Bar & Restauration sur place

Ecole Sainte Marie Bazoges-en-Pareds

SALLE DE SPORTS
Les enfants sont sous la responsabilité de leurs accompagnateurs

Organisé par **P'OGEC et L'APEL**

AGENDA DE MARS

Samedi 2 : Pêche à la truite

Dimanche 3 : Repas de l'U.N.C.

Mardi 12 (10h30-12h00) :
BB lecteur à la bibliothèque

Vendredi 15 à 19h00 : Printemps
des poètes à la bibliothèque

Samedi 16 de 10h00 à 13h00 :
Dictée géante à la salle « Les 3
Rives » organisée par la
bibliothèque

Samedi 16 : Repas à emporter par
FCMTC

Samedi 23 : Repas à emporter par
l'APES

Samedi 23 et dimanche 24 :
Structures gonflables par l'APEL.

Mercredi 27 : Repas de printemps
par les Amis du Donjon

Vendredi 29 : Bol de riz à l'école
Sainte-Marie par l'APEL

Dimanche 31 : Concours de saut
d'obstacles amateur par C.E.V.

Ouverture de la mairie :

Lundi et mercredi : 9h00-12h30

Vendredi : 9h00-12h30 et 14h00-17h00

Les autres jours sur RdV :

02 51 51 25 19

mairie@bazoges-en-pareds.fr

En début de séance M le Maire fait le point des dépenses réalisées depuis le dernier Conseil : aucune dépense engagée sur la période.

AFFAIRES GENERALES

⇒ **Convention avec le Département de la Vendée sur l'itinéraire cyclable « Vendée Vélo »**

Cette convention concerne l'entretien des pistes vélos passant sur la commune. Le Département de la Vendée a investi pour la mise en place des pistes cyclables. L'entretien est à assurer par la commune.

Depuis 2020, aucune dépense n'a été engagée sur le sujet, l'essentiel des chemins étant des voiries utilisées pour d'autres usages.

La Convention laisse la possibilité pour la commune de demander des subventions ponctuelles auprès du conseil départemental.

⇒ **Demande de subvention auprès de l'ADEME pour financer des Attaches vélos**

Le site touristique du Donjon bénéficie du label Accueil Vélo. Il ne pourra le conserver sans mettre en place des supports d'attache pour vélos, conforme à un cahier des charges.

Cinq supports seraient placés à proximité du Donjon (probablement dans l'espace vélo actuel, qui resterait ouvert) et deux devant la Salle « Les 3 Rives ». Une répartition différente pourra être envisagée, notamment si les gérants de l'Auberge pensent qu'un support serait pertinent.

L'ADEME peut nous accompagner à hauteur de 55% du coût associé. La demande de subvention est validée.

⇒ **Adhésion centrale d'achat objets connectés de Vendée Numérique – réseau LoRa**

Sans engagement d'exclusivité pour la commune, l'adhésion à la centrale d'achat proposée par Vendée Numérique permettrait, si besoin, de bénéficier de conditions favorables d'achat.

A ce stade aucun besoin d'achat pour la commune.

Les objets en question sont des outils capteurs d'information comme des suivis de consommation (à l'initiative du SyDEV ou de Vendée Eau par exemple).



⇒ **Prime « inflation » pour les Agents publics**

L'Etat donne la possibilité aux communes de proposer à ses agents contractuels de collectivité territoriale, une prime inflation exceptionnelle pour les agents employés depuis au moins janvier 2023. Huit agents sont potentiellement éligibles à Bazoges. Le soutien peut être compris entre 500€ et 800€.

Le conseil valide un soutien de 500€ par agents éligible, soit un coût de 4000€ brut pour la commune.

A valider par le centre de gestion.

⇒ **Alarme sur Atelier**

Deux devis reçus. Le conseil souhaite en avoir un troisième. Report de la décision au prochain conseil.

⇒ **Point sur le Budget**

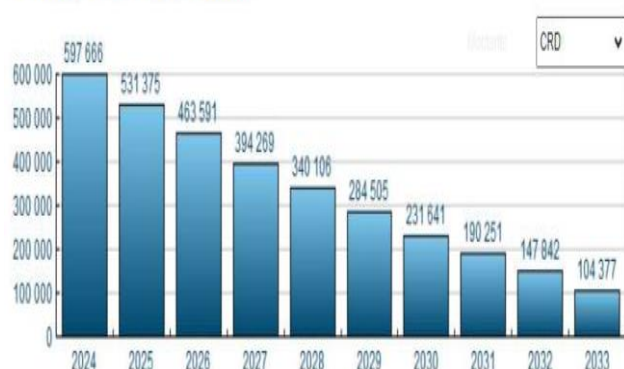
Un point budget a été présenté pour information. Il n'y a pas eu de vote sur le sujet. Quelques points à retenir :

- Toutes les subventions prévues ont été reçues par la commune (salle des 3 rives notamment).
- Fonctionnement : budget de fonctionnement de 794 943€ pour 2023 les charges de personnel sont stables, les charges énergétiques en hausse notamment.
- Investissements 2023 : essentiellement fin du dossier auberge du donjon.
- Lotissements : tous les terrains du lotissement des Ouches ont été vendus.
- Assainissement : ce budget serait transféré en mutualisation à partir de 2026. Il persiste

des incertitudes sur les conditions de ce transfert.

- Etat de la dette très favorable permettant d'envisager des investissements pour la commune dans les années à venir.

MON TABLEAU DE BORD



SERVICES TECHNIQUES

⇒ Intempéries

Les récentes intempéries ont mis en évidence le manque de panneaux de signalisation à l'atelier (déviation, inondation...). Une mise à niveau est à prévoir.

⇒ Intempéries (suite)

A la jonction de la salle « Les 3 Rives » et la salle de sport, de l'eau s'est infiltrée en quantité. La cause n'a pas été identifiée.

⇒ Ecole Paul Henri Tisseau

Une intervention récente a été réalisée pour corriger une surconsommation d'eau. Une fuite résiduelle n'est pas à exclure. Une surveillance rapprochée est en place et un contact avec Vendée Eau doit être pris pour identifier un intervenant pour une recherche de fuite plus approfondie.

INFORMATIONS PRATIQUES



⇒ Paniers des aînés

Il reste quelques paniers à distribuer. Ils le seront très prochainement.

⇒ Bilan recensement

Le recensement vient de se terminer et s'est très bien passé. La population de Bazoges passe à 1206 habitants (1176 en 2020). La population est stable (augmentation de 2%) et atteint même 1300 en intégrant les 80 résidences secondaires.

⇒ Four à pain

Les travaux de rénovation de la route ont débuté et la toiture sera refaite en avril.

⇒ Bulle de nature

Devis reçu pour végétaliser la cour d'école. En attente de retour sur la confirmation de la prise en charge et des subventions.

⇒ Pôle santé

Les travaux d'agrandissement débiteront en juin.

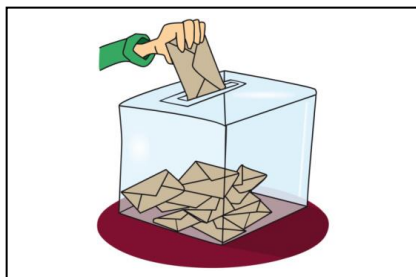
Prochain Conseil Municipal

15 mars 2024 – 20h

Conseillers présents :

Philippe Richier, Denis Giacomazzi, Christine Lelot, Véronique Cailleaud, Damien Ragon, Johann Fausot, Jean-Luc Dothée, Daniel Lièvre, Christia Marsaud, Joelle Macé.

Excusé : -



Nouvelles élections municipales

En raison de démissions successives et compte tenu de la vacance d'un tiers du conseil municipal, il est nécessaire de procéder à de nouvelles élections partielles intégrales sur la commune de Bazoges-en-Pareds.

Les électeurs sont donc convoqués le **dimanche 7 avril 2024** pour un premier tour de scrutin, en vue de procéder à l'élection de quinze conseillers municipaux. Le second tour, s'il est nécessaire d'y procéder, aura lieu le **dimanche 14 avril 2024**.

Les conseillers municipaux sont élus au scrutin de liste à deux tours, sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation.

Une déclaration de candidature est obligatoire pour chaque tour de scrutin.

Les déclarations de candidatures devront être déposées à la **sous-préfecture de Fontenay-le-Comte, 16 quai Victor Hugo** :

- pour le premier tour de scrutin, à partir du 11 mars 2024 et jusqu'au jeudi 21 mars,
- pour le second tour, le lundi 8 avril 2024 et le mardi 9 avril 2024 ;

du lundi au vendredi de 9 h 15 à 12 h 15 et de 14 h 15 à 17 h00, **exceptés le jeudi 21/03/24 et le mardi 09/04/24 jusqu'à 18 h.**

Il conviendra de prendre préalablement rendez-vous par téléphone aux numéros suivants : **02-72-78-50-33 ou 02-72-78-50-34.**

Le candidat tête de liste est chargé de faire toutes les démarches et déclarations utiles à l'enregistrement de la liste. Il peut confier, s'il le souhaite, la constitution et le dépôt de la liste à une personne dûment mandatée à cet effet.

TRIBUNE DE LA MAJORITE

Monsieur le Maire prend acte de la situation actuelle. Il conduira une liste aux élections des 7 et 14 avril, pour la continuité des projets engagés et l'indépendance de la Commune.

TRIBUNE D'OPPOSITION

Une liste d'opposition est formée. Toute rumeur de mise sous tutelle de la commune est fantaisiste. Par leur vote, les Bazogeais choisiront la liste qui les représentera le mieux.

Elections le 7 avril.